



LA BERGUE
CENTRE DE LOISIRS

PROJET PEDAGOGIQUE

Ceci est votre GUIDE pour travailler au centre de loisirs de La Bergue.

Il présente le fonctionnement du centre et ses ambitions pédagogiques.



Annemasse Agglo
Arremasse - Les Voirans Agglomération



SOMMAIRE

1) PRESENTATION	p.3
2) PUBLIC ACCUEILLI	p.3
3) ORGANISATION	p.5
- Journée type	p.5
- Transports	p.6
- Activités permanentes	p.6
- Activités particulières	p.7
- Sécurité	p.8
- Vie quotidienne	p.9
4) PEDAGOGIE	p.10
- Valeurs	p.10
- Objectifs de La Bergue	p.11
- Planning d'animation	p.12
5) EQUIPE PEDAGOGIQUE	p.13
- Missions	p.13
- Formations	p.14
- Réglementation	p.15
6) IDEES D'ANIMATION	p.15

1) PRESENTATION

La commune d'Annemasse et son agglomération a souhaité créer un lieu accessible à tous, offrant des loisirs éducatifs dans un cadre naturel. Pour cette mission, la commune a fait appel à la FOL74 (Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie).

Le fonctionnement du centre est orienté en fonction du projet éducatif d'Annemasse Agglo, c'est-à-dire :

- Mettre à disposition des familles et des enfants un site de qualité
- Répondre à un besoin social et ne pas se limiter à un mode de garde
- Permettre aux enfants de se développer
- Développer l'accès à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable
- Développer la complémentarité avec les autres structures de l'agglomération

Pour rappel, l'agglomération comporte 12 communes :

Annemasse, Ville-La-Grand, Etrembières, Ambilly, Vétraz-Monthoux, Gaillard, Machilly, Saint-Cergues, Bonne, Juvigny, Cranves-Sales et Lucinges.

La FOL74 est une association de loi 1901. Elle milite pour l'éducation populaire et regroupe 400 associations et 37 000 adhérents (enfants et adultes).

Que fait la FOL74 ?

- Gère des centres de loisirs et de formations (BAFA, BAFD, BPJEPS, Service Civique...)
- Organise des colonies, des classes découvertes, des séjours adultes et accueille des groupes
- Mène des actions culturelles et sportives (UFOLEP, USEP, rencontres sportives)
- Met en place des actions sociales (insertion, enfants en difficulté, demandeur d'asile)
- Accompagne des associations dans leurs projets.

2) PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants qui viennent au centre ont entre 3 et 14 ans.

Ils sont répartis dans 6 tranches d'âge différentes afin de répondre à leurs besoins, de respecter leur rythme et de faciliter l'organisation.

Maternelles : 3-5 ans / Poussins : 6 ans / Petits : 7 ans

Moyens : 8 ans / Grands : 9-10 ans / Prédos : 11-14 ans

Besoins et intérêts :

- Besoins physiologiques : alimentation, sommeil, développement physique
- Besoin de sécurité affective : être aimé, cajolé
- Besoin de communication : socialisation et ouverture vers l'autre
- Besoin de confiance en soi et d'autonomie : expériences et explorations
- Besoin de construire sa personnalité

Types d'activités :

- Temps où l'enfant joue seul : jeux d'imitation, de construction, permettre de développer l'imaginaire
- Développer les capacités sensorielles et motrices
- Développer l'intellect, les repères
- Développer la vie de groupe : chants, jeux collectifs, de coopération...
- Début des grands jeux de piste

Attitude de l'animateur :

- Etre présent et attentif (l'enfant dépend de l'adulte et demande beaucoup d'attention)
- Donner des repères et des limites : instaurer des rituels, mettre l'accent sur la communication
- S'adresser aux enfants à leur niveau avec un vocabulaire adapté
- Favoriser l'apprentissage et l'autonomie, éviter de sous-estimer les compétences de l'enfant
- Féliciter régulièrement lors d'une attitude positive

**MAT
POUSS**

Besoins et intérêts :

- Ne confond plus le réel et l'imaginaire : cherche une explication rationnelle à tout
- Prend conscience que les actes ont des conséquences
- Renforcement de l'identité sexuée
- Besoin de compétition mais aussi de justice et d'équité
- Apparition des affinités : amitiés privilégiées

PETITS
MOYENS

Attitude l'animateur :

- Définir ce qui est interdit et autorisé
- Etre un modèle de respect des règles
- Etre cohérent
- Répondre aux questions sans tomber dans l'imaginaire
- Rester attentif au groupe et à l'individu
- Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation

Types d'activités

- Activités de construction
- Les jeux d'adresse et d'échange
- Les activités manuelles
- Les chants, les jeux dansés, les contes
- La découverte du milieu naturel
- Les déguisements, maquillage, transformation
- Activités d'expression, autogérées

Besoins et intérêts :

- Développement physique, apparition des caractères sexuels secondaires
- Manifestation de la puberté qui entraîne une perte de repères pour l'enfant
- Période narcissique
- Besoin d'être rassuré sur les changements de son corps
- Besoin de se dépasser

Attitude l'animateur :

- Sur le plan des règles, la part du négociable prend de l'ampleur
- Laisser de l'autonomie, responsabiliser et laisser prendre des initiatives
- Donner des repères de temps et de lieux
- Ne pas favoriser ou s'impliquer dans les relations amoureuses

GRANDS
PREADOS

Types d'activités :

- Les grands jeux, les activités sportives
- Les apprentissages techniques (escalade, canoë)
- Les activités d'expression élaborées (montage vidéo/photo, spectacle)
- Camping de plusieurs jours

Militant contre l'exclusion et soucieux d'offrir un service à tous, l'accueil des enfants porteurs de handicap est une volonté politique marquée par Annemasse Agglo qui œuvre pour rendre la structure de plus en plus accessible (malvoyance, surdité, mobilité réduite, déficience intellectuelle...).

Un encadrement spécifique :

Un animateur/accompagnateur est mis en place pour veiller au suivi dans la vie quotidienne et dans les animations des enfants porteurs de handicap.

HANDICAP

Nous favorisons la mixité et l'ouverture à l'autre ainsi qu'un accueil de qualité et adapté aux besoins de chacun. C'est également un moyen de favoriser la prise d'autonomie de l'enfant puisqu'il est invité à gérer certaines choses seul, « comme les autres » ou « avec les autres », en fonction de ses capacités.

La tolérance, le vivre ensemble, l'acceptation de la différence, sont des valeurs qui sont importantes à transmettre aux générations futures.

3) ORGANISATION

Le centre est ouvert toute l'année :

- Les mercredis : de septembre à juillet
- Les petites vacances : automne, fin d'année, hiver et printemps
- Les grandes vacances : juillet et août

Les projets d'animation varient avec les saisons et prenant en compte des dominantes : l'ÉCOLOGIE et la CITOYENNETÉ, mais aussi de la demande et des besoins des enfants.

Avant d'accueillir les enfants, les équipes d'animation et de direction se rassemblent afin de s'organiser et de mettre en place le planning des animations, soit à la semaine pour les vacances soit au semestre pour les mercredis (de septembre à décembre et de janvier à juillet).

Il est nécessaire de venir avec des idées et des propositions lors de ces réunions afin qu'elles soient dynamiques et constructives.

Journée type

7h	• Vacances : arrivée des enfants au centre ou en car : temps d'accueil du matin
7h30	• Mercredis : arrivée des enfants au centre ou en car : temps d'accueil du matin
9h30	• Répartition par groupe : animations du matin
11h30	• Repas du midi en 2 services : 11h30 (Mat, Pouss, Petits) et à 12h30 (Moyens, Grands, Prédos)
13h30	• Temps calme / Temps libre / Pause des animateurs avec rotation
14h30	• Animations et projets de l'après-midi
16h	• Goûters et forum
17h	• Temps d'accueil du soir / Départ en car
18h30	• Mercredis : réunions d'équipe et temps de préparation si besoin
19h	• Vacances : réunions d'équipe et temps de préparation si besoin

Transports

A pied

Lors des sorties à l'extérieur du centre, chaque animateur porte un gilet jaune au-dessus de ses vêtements afin d'être visible par les enfants et les véhicules. S'il n'y a pas de trottoir, le groupe se déplace à droite de la chaussée ; il est considéré comme un véhicule. Un animateur se situe devant le groupe et un autre ferme la marche. On veille à ce que les enfants restent groupés et à garder une bonne ambiance durant tout le trajet.

En minibus

L'animateur qui accompagne doit gérer le groupe. Il vérifie que tout le monde soit bien attaché, il ne dort pas et échange avec les enfants, même s'il est devant.

Le minibus est utilisé principalement pour un système de navette proposée aux parents mais aussi, à titre plus exceptionnel, pour des sorties.

En car

Un car récupère et ramène les enfants selon un circuit et des arrêts précis.

Un animateur est désigné pour être « chef de car ». Il possède toutes les listes des enfants par arrêt et est responsable des enfants et des animateurs à bord. En cas de problème, c'est lui qui contacte un adjoint afin de faire le point et prendre une décision.

Des animateurs se trouvent à chaque arrêt. Ils doivent être présents 10 minutes avant l'horaire de passage afin d'accueillir les familles, de cocher les enfants présents, de répondre aux questions et surtout de sécuriser l'arrivée du car.

Les enfants sont comptés à l'entrée et à la sortie du car, plusieurs fois et par différents animateurs.

Les animateurs vérifient que tout le monde soit bien attaché et gèrent le volume sonore.

La car arrive au centre entre 9h et 9h30 et part le soir à 17h (en fonction du trajet).

ATTENTION

Tous les enfants qui ne sont pas autorisés à rentrer seuls doivent repartir avec une **PERSONNE MAJEURE AUTORISEE**. Seuls les enfants de **plus de 10 ans** peuvent avoir l'autorisation de rentrer seuls.

Chaque adulte doit y veiller (au centre et à la sortie du car).

Activités permanentes

Comprendre la nature pour mieux la respecter.

La Mini ferme

La ferme est un lieu qui permet aux enfants d'entrer en contact avec des animaux domestiques, de s'en occuper et de connaître leurs besoins (d'où provient la laine, que mange la poule, quel bruit fait le lapin...)

La ferme abrite des poules, des canards, un cochon, des chèvres et des lapins.

La mare pédagogique

Elle permet d'observer sur un point d'eau qui semble inerte, toute une activité liée à la flore et à la faune. Nous pouvons y observer l'évolution d'œufs jusqu'aux grenouilles, les poissons, libellules et divers insectes aquatiques.

L'arboretum

Bénéficiant d'un parc exceptionnel de 2 hectares de verdure et de nombreuses essences d'arbres, un jeu d'orientation a été mis en place pour permettre aux enfants d'acquérir des connaissances tout en évoluant de façon autonome.

Le tri sélectif

Il fait l'objet d'une création d'atelier adaptée : le tapis ludique, afin de familiariser les enfants avec cette pratique qui n'est malheureusement pas encore un réflexe pour chacun.

Le jardin pédagogique

C'est un excellent outil pour comprendre comment poussent les légumes mais aussi pour pratiquer le jardinage et sensibiliser les enfants à une alimentation variée et équilibrée.

Activités particulières

Les grandes vacances font l'objet d'une attention particulière : en plus des animations, des activités complémentaires et des nuits sous tentes sont proposées aux enfants :

Piscine

Proposée à tous les enfants

But : se familiariser avec un environnement aquatique.

Waterpolo

Proposé aux petits, moyens, grands et préados

But : évoluer et être à l'aise dans un environnement aquatique de manière ludique.

Poney

Proposé aux maternelles et poussins

But : découvrir l'animal et ses besoins, initier les enfants à l'équitation, parfois vaincre ses peurs.

Nuitée

Proposée aux Maternelles et Poussins (20 enfants)

Elle se déroule tous les mercredis soirs d'été sous les tipis, après une veillée animée.

But : profiter d'un temps avec les copains et copines, souvent une première fois en dehors de son lit.

Mini-Camp

Proposé aux Petits et Moyens (15 enfants)

Il se déroule du mardi au jeudi tout l'été : 2 nuits sous tente à Saint-Jeoire,

But : devenir plus autonome et découvrir la vie du camp, la cuisine, les courses, l'hygiène...

Camps

Soit les camps Bergue : proposés aux Grands et Préados

Soit les camps Aventures en Haute-Savoie : proposés aux Préados

Ils se déroulent dans des campings différents : 5 jours et 4 nuits sous tente

But : favoriser l'autonomie et le faire ensemble, découvrir le patrimoine local et pratiquer des activités culturelles et sportives.

Sécurité

Les enfants nous sont confiés par leurs familles. L'ensemble de l'équipe en est donc responsable et s'en porte garant, et ce dès qu'ils franchissent la porte du centre ou du bus. Il est de notre devoir de veiller à leur sécurité.

Nous devons les rendre dans le « même état » qu'ils nous ont été confiés.

SECURITE PHYSIQUE *Le corps de l'enfant*

Les déplacements hors du centre

- Marcher à droite
- 1 anim devant / 1 derrière avec un gilet jaune
- Ne pas laisser les enfants traverser sans l'autorisation des anims (sécuriser le passage piéton)
- Compter les enfants

Les déplacements dans le centre

- Ne pas courir dans les escaliers
- Pas d'enfant seul à l'extérieur des bâtiments sans autorisation
- Compter les enfants

En général

- Ne pas laisser de matériel dangereux traîner (type cutter)
- Donner les consignes de sécurité avant de commencer une activité
- Repérer le terrain avant de faire un jeu extérieur au centre

SECURITE AFFECTIVE *Le bien-être de l'enfant*

- Etre à l'écoute d'un enfant qui a du mal à s'intégrer
- Ne pas forcer un enfant
- Ne pas avoir un comportement menant à l'humiliation
- Faire attention aux objets personnels
- Etre vigilant aux moqueries entre enfants et les relever

SECURITE MORALE *Le bien-être de l'enfant*

- Respecter les individualités
- Ne pas faire de prosélytisme (imposer ses propres convictions religieuses, politiques... aux enfants)
- Ne pas juger un enfant

Règles de vie

Le centre est un lieu où les enfants apprennent à vivre et à agir avec les autres, à jouer entre eux, où la loi de la jungle et le chacun pour soi y sont bannis. Les règles de vie doivent être mises en place pour et avec les enfants, afin de favoriser l'entraide, le respect des uns et des autres et des locaux.

Les animateurs doivent trouver une manière ludique de les mettre en place pour que les enfants puissent les comprendre, les accepter et les considérer.

Elles peuvent prendre plusieurs formes : écrites, dessinées, filmées, jouées (théâtre).

Rappel : L'appel doit être fait de façon efficace, sérieuse et ludique pour les enfants.

De plus les animateurs prennent le temps d'expliquer aux enfants ce qu'ils doivent faire au moment où l'alarme incendie sonne (ne pas paniquer, s'abaisser s'il y a de la fumée, se rendre sur le terrain de foot : point de rassemblement), les animateurs comptent les enfants et indiquent rapidement l'effectif aux adjoints.

- **L'accueil du matin / du soir**

Seul moment dans la journée où l'on peut échanger avec les parents, nous devons créer un climat convivial et propice aux discussions (café et thé sont à disposition).

Les animateurs proposent des activités variées aux enfants : dessins, jeux de société, jeux de ronde...

On ne force jamais un enfant, certains ont besoin de temps pour se réveiller le matin ou d'être au calme en fin de journée.

- **Le repas / Le goûter**

Notre rôle est de permettre aux enfants de se nourrir correctement. Nous devons montrer l'exemple afin qu'ils adoptent dès le plus jeune âge, des bons automatismes.

Les repas et les goûters du centre sont équilibrés, de préférence avec des producteurs locaux et bio.

Les enfants ont le droit de ne pas aimer mais il est important de les éduquer au goût et de montrer l'exemple (on incite mais on ne force pas), et une attention particulière est portée aux régimes alimentaires différents.

Ce sont des temps calmes, d'échanges et de convivialité. Pour favoriser l'apprentissage, les enfants participent pour mettre la table, pour débarrasser et pour cuisiner (lors d'animations culinaires). La nourriture n'est pas une récompense, aucune privation ou chantage n'est envisageable (ex : on ne gagne pas le goûter).

- **L'hygiène**

L'hygiène est souvent perçue comme une contrainte pour les enfants, cependant elle est garante de leur bien-être et de leur sécurité.

L'animateur doit veiller à ce que tous les enfants se lavent les mains avant et après le repas ainsi qu'après chaque passage aux toilettes. Si un enfant a besoin qu'on lui lave ses vêtements, l'animateur prévient son adjoint référent, il ne doit pas utiliser les machines à laver tout seul.

L'hygiène passe aussi par la propreté des locaux. Chaque animateur doit prévoir de ranger et de nettoyer les lieux après son animation. On range avec les enfants et de manière ludique.

- **Le temps calme / La sieste**

Il a lieu après le déjeuner, cela représente un besoin physiologique très important pour les enfants.

Ils rechargent leurs « batteries » (dorment, lisent, jouent calmement).

Les animateurs créent une ambiance propice au repos où le chuchotement est de rigueur.

Pour les plus grands, les animateurs proposent des ateliers (ce temps reste un temps d'animation).

C'est aussi un temps où les animateurs prennent leur pause de manière échelonnée.

- **Le temps libre ou temps autonome**

Juste après le temps calme, les enfants ne sont pas seuls et livrés à eux-mêmes, les animateurs donnent des consignes claires et ils restent présents pour réguler le groupe.

Ils se positionnent en fonction des besoins et des envies des enfants, et surtout ils n'oublient pas de les accompagner dans le rangement.

4) PEDAGOGIE

Valeurs

● **Laïcité**

La laïcité est un principe selon lequel la religion et l'État sont séparés. En France, une loi a été votée en 1905 pour faire appliquer cette séparation.

Aujourd'hui, le principe de laïcité ne concerne pas seulement les religions, mais tout groupe, ou toute personne, qui voudrait imposer ses idées aux dépens des libertés de chacun.

Pour comprendre, prenons 2 exemples :

- Tes voisins sont catholiques et pratiquants, ils prient tous les jours, mangent du poisson le vendredi et assistent à la messe tous les dimanches.
- Quand tu es parti rendre visite à ta tante, tu as vu qu'il existait des adeptes du nudisme et qu'une famille vivait toute nue, tout au long de l'année.

Le mode de vie, la façon de penser ou de croire, de toutes ces personnes, doivent être respectés.

Les règles de la laïcité permettent à chacun de vivre comme il le veut chez lui, et, à tous, de respecter les règles communes dans les lieux publics.

Le principe de laïcité c'est donc ce qui nous permet de vivre ensemble, de partager ou non des modes de vie, de croire ou ne pas croire certaines idées, sans que cela nous soit imposé ou que nous l'imposions. Au centre, le principe de laïcité est une base essentielle de notre engagement éducatif.

● **Citoyenneté**

La citoyenneté est l'état ou la qualité de citoyen. Elle permet à un individu d'être reconnu comme un membre d'une société. Mais c'est aussi une responsabilité individuelle et/ou partagée dans un processus de construction collective.

C'est la possibilité, à tout âge, de s'exprimer, d'agir et de s'impliquer.

Le centre implique les enfants dans la vie quotidienne et il leur permet d'être acteurs de leurs loisirs (ils ont la possibilité de choisir leurs projets et leurs animations).

C'est un lieu d'apprentissage, de liberté d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole où chacun est différent. On considère les enfants en tant qu'individu à part entière avec des droits et des devoirs.

● **Ecologie**

L'écologie est une science qui étudie l'être humain et son environnement, mais c'est aussi une préoccupation liée à l'avenir et aux conditions de vie sur la planète.

Le développement durable, c'est ce qui doit répondre à nos besoins présents, sans que cela empêche les générations futures de répondre aux leurs.

Le centre propose aux enfants des espaces de pleine nature : une ferme, une mare, 2 hectares de verdure, un potager et un parc d'arbres variés. Il réalise aussi des économies d'énergie (en eau et électricité), il lutte contre le gaspillage (alimentaire, matériel et énergétique), il gère ses déchets (tri sélectif, restes alimentaires donnés aux animaux, utilisation de matériaux recyclables...) et, enfin, il consomme des produits respectueux de l'environnement (produits locaux et de saison et/ou issus de filières responsables).

Des solutions sont encore à trouver et à mettre en place, bien que ça ne soit pas toujours évident. On peut déjà affirmer que chaque petit pas nous rapproche d'une attitude éco-responsable et plus respectueuse de notre environnement.

Les animateurs ont pour mission d'intégrer l'éducation à la nature et au développement durable dans leurs animations, afin de sensibiliser, dès le plus jeune âge, les citoyens de demain.

- **Label C.E.D**

Depuis 2007, le centre est labélisé C.E.D (Citoyenneté, Environnement et Développement Durable). C'est avant tout une garantie et un gage de qualité pour tous les bénéficiaires du centre. Il s'engage à mettre en place des actions écologiques et citoyennes concernant ses activités pédagogiques et son mode de fonctionnement.

- **Les S.E.C.D.R**

Les Semaines d'Education contre les Discriminations et le Racisme ont pour objectif de former les futurs citoyens, d'avoir un regard sur les autres et eux-mêmes et de prévenir les actes racistes et d'intolérance face à la différence.

Chaque année, le centre organise de nombreuses activités en lien avec le sujet. Ces actions doivent marquer les esprits et amener une réflexion chez l'enfant et l'adulte.

C'est grâce à notre travail que nous aidons ces enfants à grandir et à devenir des citoyens tolérants.

Objectifs de La Bergue

Nous avons définis 2 objectifs généraux à atteindre. Il est nécessaire que chacun se les attribue et puisse se donner les moyens d'y parvenir.

1) FAIRE ENSEMBLE DANS LA CONVIVIALITE

- **Permettre aux enfants de cohabiter avec des personnes différentes**

Comment ? En restant avenant et souriant au quotidien, en acceptant les origines de tout le monde, en mettant en place, dès le début, des règles de vie, en respectant les règles élémentaires de politesse, en sensibilisant l'enfant au respect des autres et de lui-même.

- **Favoriser une communication bienveillante avec et entre les enfants**

Comment ? En faisant preuve d'équité en cas de conflit, en organisant des temps d'échanges formels durant lesquels chacun a la possibilité de s'exprimer, en favorisant les temps d'échanges informels, en luttant contre les discriminations.

2) SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT

- **Permettre aux enfants d'acquérir des connaissances sur l'environnement**

Comment ? En mettant en place des animations permettant d'observer et de parcourir la nature, en développant les activités permanentes, en créant des outils pédagogiques ludiques,

- **Développer les gestes éco-citoyens des enfants**

Comment ? En expliquant aux enfants l'utilité d'éteindre les lumières et de couper l'eau, grâce à la communication verbale et non verbale, en triant les déchets avec les enfants, en accompagnant les enfants à laisser les lieux propres.

Planning d'animation

Construire un projet d'animation en 3 étapes :

• Définir les objectifs du projet

Un bon objectif doit être précis sinon il ne sera jamais accompli. Par exemple « Développer l'autonomie » est trop vague. Il faut le redécouper, ce qui peut donner par exemple : « Permettre aux enfants d'utiliser des outils sans l'aide d'un adulte » (outils : ciseaux, règle, emporte-pièce, pelle...)

• Réfléchir aux moyens pour atteindre son objectif

Pour reprendre l'exemple précédent, il est possible de mettre en place un atelier de jardinage ou encore construire un jeu de société afin d'atteindre cet objectif.

On peut mettre en place plusieurs moyens différents afin d'atteindre le même objectif commun.

• Réfléchir aux méthodes d'évaluation

La partie la moins facile, car votre objectif doit être mesurable. Toujours dans la continuité de l'exemple, on peut avoir : « combien d'enfants savent remplir de la terre dans un pot ». Il faut donc penser à un indicateur (ex : il doit y avoir 14 enfants sur 20 qui réussissent).

Construire une journée équilibrée :

- Le rythme de la journée doit-être varié (temps fort, temps calme...)
- Elle doit comporter au moins une animation dynamique
- Il faut prévoir de sortir au moins une fois les enfants (si le temps le permet)
- La journée ne doit pas être trop surchargée d'activités manuelles

Activité manuelle... Késako ?

- Elle permet aux enfants d'utiliser leur dextérité et leur imaginaire
- Elle peut être un objet de décoration mais pas que
- Elle peut donc être utilisable : s'amuser à faire et s'amuser avec
- Privilégier le matériel de récupération ou des éléments naturels
- Si le matériel utilisé est neuf, quelle sera sa fin de vie ? Si par malheur il se retrouve dans la poubelle, faire en sorte, que ce soit dans la bonne poubelle de tri !
- Intégrer le rangement dans le cadre de l'activité

Vous pouvez retrouver
des idées à la fin de ce
projet pédagogique

5) EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe du centre est composée de permanents et de vacataires.

Les permanents sont garants du bon déroulement du centre, de la mise en place du projet pédagogique et assure une relation de qualité avec les familles et les partenaires.

Elle est composée d'un directeur, d'une secrétaire, de deux adjointes, de deux adjoints en formation et d'une animatrice pédagogique.

Les vacataires appliquent le projet pédagogique. Ils veillent à la sécurité des enfants, à leur épanouissement et au bon déroulement des animations. Ils sont épaulés par les permanents.

Les vacataires sont des adjoints, des animateurs, des stagiaires, des assistantes sanitaires ou des cuisiniers.

Missions

- **Le directeur**

Il est garant du centre et de ses bénéficiaires, il élabore le projet pédagogique avec son équipe et le met en œuvre. Il coordonne et accompagne les équipes et il a une vision globale de la vie du centre.

- **La secrétaire**

Elle est le lien direct entre le centre et les familles. Elle accueille, redirige si nécessaire vers le directeur ou les adjoints, communique et gère les inscriptions. Elle est garante de la gestion logistique et administrative du centre.

- **Les adjoints**

Ils participent à l'élaboration du projet pédagogique et à sa mise en pratique. Ils encadrent l'équipe d'animation et assurent le suivi des stagiaires BAFA. Ils organisent la vie du groupe.

- **L'assistant sanitaire**

Il se charge du suivi médical : administre les médicaments à partir d'une ordonnance, assure une liaison avec les services médicaux et les familles, achète les médicaments, soigne les petits bobos...

Il communique et informe l'équipe sur l'hygiène et la santé en collectivité. Il inspire confiance aux enfants et aux adultes. C'est une personne à laquelle on peut se confier en cas de problème physique ou psychologique. Il prépare et assure le suivi des trousse de secours et du registre de l'infirmerie.

- **L'animateur**

Il travaille pour les enfants, il assure la sécurité physique, morale et affective des enfants, il gère la vie quotidienne et organise des animations adaptées au public, il construit une relation de qualité avec les enfants (pas « une copine », ni « un grand frère »), il anime et ne se contente pas seulement d'encadrer un groupe. De plus il gère le conflit de façon bienveillante.

Il travaille en équipe, il est force de proposition, il met en place le projet pédagogique, il communique et relaye l'information, il se remet en question sans qu'on lui demande, il construit un planning d'animation en équipe et, enfin, il est ponctuel.

Il travaille de façon professionnelle. Dynamique et motivé, il a un comportement d'adulte responsable, il respecte et connaît le cadre réglementaire, il fait preuve de savoir-faire et de savoir-être, et surtout il est capable de s'adapter en toutes circonstances.

- **L'animateur stagiaire**

Il est membre de l'équipe au même titre que n'importe quel animateur. Il participe à la vie quotidienne et anime des temps d'animations, il participe aussi aux réunions d'équipe.

Il s'investit tout au long du stage et contribue de manière active aux bilans avec son tuteur (au début, au milieu et à la fin du stage. Les critères de validation sont exposés dès le début du stage).

- **L'animateur accompagnateur d'enfant en situation d'handicap**

Il donne un cadre sécurisant à l'enfant (sécurité physique, morale et affective). Il est donc attentif aux besoins exprimés et non-exprimés. Il sait reconnaître les capacités et les atouts de l'enfant, afin de les prendre en compte et de les valoriser lors des animations. Il représente un modèle pour l'enfant mais il sait aussi se faire oublier (si l'enfant devient autonome dans ses relations avec les autres ou lors d'animations, ne surtout pas faire à sa place). Il facilite l'adaptation avec les autres et le centre, et il travaille en équipe afin de pouvoir passer le relais si besoin.

Un bon animateur est une personne dynamique, sécuritaire, entreprenante et innovante.

- **Le personnel technique (cuisine, service, ménage)**

Il fait partie intégrante du centre, il interagit avec les enfants et les adultes. Tous les usagers du centre doivent respecter leur travail et leur faciliter la tâche. Participer n'est pas dévalorisant, au contraire, c'est un moyen de devenir un citoyen responsable pour les enfants.

Formations

Les formations ont lieu en dehors des temps d'accueil des enfants. Elles apportent des connaissances et des compétences diverses et variées.

Certains types de formations peuvent déboucher sur un diplôme, tels que le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur), le BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur) et le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport).

Il existe d'autres formations en interne proposées aux animateurs sur plusieurs heures ou pendant des temps de réunions.

La réunion de préparation a lieu avant les mercredis ou le samedi avant le séjour. Elle permet aux nouveaux animateurs de découvrir le fonctionnement du centre, de créer une cohésion d'équipe et de réaliser les plannings en lien avec le projet pédagogique.

La réunion quotidienne a lieu pendant le séjour (lundi et jeudi soir). Elle permet de faire un point sur la journée ou la semaine (l'ensemble de l'équipe est sollicité pour partager son ressenti). Elle permet aussi de réguler les tensions et de préparer la suite du séjour.

Les stages pratiques BAFA : des bilans permettent de guider les stagiaires, de les conseiller, de leur permettre de prendre du recul (par rapport à ses fonctions, son évolution et ses acquis) et enfin de s'auto-évaluer. De plus, un temps d'animation est pensé, organisé et animé par le stagiaire, suivi d'une discussion bienveillante et constructive.

Règlementation

Pour la sécurité et le bien-être de chacun, il est nécessaire que l'ensemble des adultes respectent ces règles non négociables. Elles s'appuient à la fois sur la législation du Ministère de la Cohésion Sociale et sur la loi Française.

● L'équipe

- L'équipe d'animation doit s'écouter et avoir un discours cohérent vis à vis des enfants
- Peu importe les raisons, les enfants ne doivent pas ressentir les difficultés que peut rencontrer l'équipe (surtout les difficultés relationnelles).

● Les cigarettes

- La cigarette est interdite en présence des enfants et dans l'enceinte du centre
- Elle est autorisée pour les adultes, seulement pendant les temps de pause
- Une « zone fumeur » se trouve sur le parking des cars, unique lieu où elle est autorisée
- Quoiqu'il en soit, les enfants n'ont pas à savoir quels sont les adultes fumeurs, il faut être le plus discret possible.

● L'alcool

- La consommation d'alcool n'est pas autorisée sur le centre.

● La drogue

- Aucune drogue n'est admise sur le centre
- Toute substance assimilable à de la drogue est strictement interdite
- Le fait de simplement en détenir est un motif de licenciement.

● Les téléphones portables

- Utiles pour faciliter la communication, les adultes ont le droit d'avoir leurs téléphones portables en poche pendant leur temps de travail mais leur usage doit être professionnel.
- Les appels personnels peuvent être passés durant les temps de pause, ils ne sont pas autorisés sur les temps d'encadrement, sauf cas particulier.
- Pour des raisons de sécurité, les animateurs qui partent en activité à l'extérieur du centre doivent avoir un téléphone utilisable et suffisamment chargé sur lequel ils sont joignables et avec lequel ils peuvent joindre des secours si cela s'avère nécessaire.

6) IDEES D'ANIMATIONS

Activités manuelles

- | | |
|--|---|
| - Bricolage | Création de jeux : |
| - Couture | - Jeux de société |
| - Décoration d'intérieur/d'extérieur | - Jeux de cartes |
| - Cuisine/pâtisserie | - Instruments de musique |
| - Jardinage et plantations | - Matériel pour le théâtre |
| - Constructions | - Matériel pour le cirque |
| - Sciences et expériences | - Coloriage coopératif |
| - Création de déguisements | - Matériel pédagogique autour de la ferme |
| - Création de Livres/Bandes Dessinées/Livres audio | |
| - Origami/Scrapbooking/Lapbook | |

Petits jeux

- Match d'impro
- Time's up (créé par les enfants)
- Twister 3D
- Lucky-Luke
- Chameau Chamois
- Gardien du musée
- Kim sens
- Lapin-lapinous
- La banquise
- Maître du souffle
- Light painting
- Tour du monde
- Le métro
- Relais mémoire
- Les doublures
- Sardine

Grands jeux

Intérieur

- Enquête policière
- Gabaret
- Memory géant
- Nuit au musée
- Culture Pub
- La montagne qui parle
- Who's the best ?
- Brainstorm
- Contrées des spécimens
- Un incroyable talent

Extérieur

- Rallye photos
- Olympiades
- Troc patate
- Capture de drapeau
- Thèque
- Pyramides des défis
- Chasse au trésor
- Jeu de l'oie géant

Musical

- Blind test
- Karaoké
- Just dance
- N'oubliez pas les paroles
- Chabadabada
- Chanson brouillée
- Air guitare
- Boom

Retour au calme

- Courant électrique
- Conte animé
- Histoire
- Ombres chinoises
- Les skieurs
- Lucioles
- Maîtres du temps